

LE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE EN ENTREPRISE, C'EST AUSSI...

S'engager pour l'insertion



Le bureau national des EDC a rencontré l'association Action Philippe Streit à Anteuil (Doubs) en juillet.

Pour l'association Action Philippe Streit, les personnes en situation de handicap sont une « valeur ajoutée » et elle s'engage pour leur insertion dans le monde du travail. L'association créée en 2019 s'est donnée pour mission d'offrir un écosystème conciliant ruralité, travail, handicap, santé et rééducation à toute entreprise adaptée afin qu'elle dispose des meilleures conditions pour embaucher des travailleurs handicapés. La création d'un tel écosystème passe par la mise à disposition d'une infrastructure adaptée et un ensemble de services, comme l'aide à la recherche d'un logement, des navettes entre le domicile et le lieu de travail pour les personnes qui ne sont pas mobiles, et la présence

de professionnels de santé. Une kinésithérapeute, un hypnothérapeute et deux professeurs d'activité physique adaptée interviennent déjà, et seront prochainement rejoints par des médecins généralistes et d'autres kinés dans un centre médico-sportif en construction qui sera également accessible aux personnes extérieures. À terme, un restaurant d'entreprise et une salle de divertissement compléteront cet écosystème. Cette activité permettra de proposer des postes à des personnes en situation de handicap mental et psychique. C'est une belle et grande aventure humaine! ●

BERNARD STREIT,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
ACTION PHILIPPE STREIT



Pas si facile d'enrichir les salariés!

À la tête du mouvement patronal Ethic (Entreprises de taille Humaine Indépendantes et de Croissance), qui valorise le tissu entrepreneurial, il me semble qu'une des pistes majeures pour créer plus de valeur dans l'entreprise - et donc pour les salariés -, est de proposer une sorte de « contrat social » avec un partage plus juste de la richesse grâce aux abondements, à l'intéressement, à la participation ou à l'actionnariat salarié, qui présente de nombreux atouts.

En associant ses salariés, le dirigeant joue la transparence, combinée à un partage plus juste, créant un sentiment d'appartenance. L'actionnariat salarié est un lien direct entre le travail de l'employé et les revenus qu'il en tire, d'où une productivité

croissante. Ce partage de la valeur favorise une réduction des inégalités et donc un meilleur climat social: vive la réconciliation du capital et du travail!

Enfin, à l'heure d'une baisse du pouvoir d'achat, l'entreprise est l'unique possibilité pour les salariés de s'enrichir. Mais il est aussi essentiel de faire investir les salariés qui le veulent pour devenir actionnaires; la prise de risque est en effet un élément fondamental pour bien comprendre les mécanismes financiers d'une entreprise. Il ne s'agit pas simplement d'offrir des « cadeaux » aux salariés mais de les associer au développement... C'est un vrai capitalisme et défi social à relever. ●

SOPHIE DE MENTHON,
PRÉSIDENTE D'ETHIC



Sophie de Menthon est présidente d'Ethic (Entreprises de taille Humaine Indépendantes et de Croissance) et de la commission d'Ethic sur le partage de la valeur.